



Déclaration liminaire FSU
CTM du 10 mai 2022

Ce CTM s'inscrit dans une période particulière : post investiture du nouveau Président sortant, ante scrutin législatif. Or, ainsi qu'il était malheureusement prévisible et développé dans notre déclaration liminaire au dernier CTM, l'abstention mais plus encore l'extrême droite, ont atteint des scores totalement inédits.

Que s'est-il donc passé pour que nous en arrivions là, une fois de plus mais avec un enracinement de l'extrême droite plus inquiétant encore ?

Si plusieurs paramètres expliquent ces résultats, il en est un qui ne laisse pas de doute : une considération de poids est venue motiver les électeurs ainsi que l'indiquent l'ensemble des enquêtes d'opinion, à savoir les difficultés liées au pouvoir d'achat du plus grand nombre, la hausse des prix en général mais de l'énergie plus particulièrement. Il faut dire que le ruissellement tant vanté n'a étrangement pas eu lieu mais peut-être cela est il dû au fait qu'en baissant les taxes comme les prestations aux plus précaires le courant du ruissellement par le travail a été inversé ? Il faut donc reconnaître qu'il est donc plus que temps que pour ce qui concerne les agents publics, la précarité soit combattue et que le point d'indice soit revalorisé. Pour les agents du MAA, l'ensemble des dispositifs qui seraient plus protecteurs dans la fonction publique doivent a minima leur être appliqués : décret d'août 2016 de l'Éducation nationale pour les agents contractuels d'enseignement, prise en compte de l'ancienneté et des qualifications pour ces mêmes agents, décrets relatifs aux agents exerçant en CFA et CFPPA à l'instar de ceux exerçant en GRETA basé sur un protocole négocié, décret d'application de la loi Balanant 2 concernant les assistants d'éducation...

La préoccupation environnementale et climatique des Français mise en avant par de nombreuses enquêtes n'aura pas occupé le temps médiatique dans cette séquence électorale (5,5 % du temps), ni visiblement celui du gouvernement sortant au regard des résultats obtenus.

Citons pour exemple le Constat sévère de l'Autorité Environnementale : « La transition écologique n'est pas amorcée en France ».

Le collège d'experts indépendants estime que la plupart des projets d'aménagement et programmes publics examinés en 2021 ne prennent pas en compte l'impact sur le climat ou la biodiversité. Les experts ont eu à analyser des politiques tout azimuts, et non des moindres, comme la stratégie française dans le cadre de la nouvelle politique agricole commune, le septième plan d'actions sur les nitrates – inefficace comme ses prédécesseurs – ou la deuxième mouture du plan Ecophyto qui échoue, depuis 2008, à réduire l'usage des pesticides agricoles...

Ce sont, aux yeux des experts, de « nouvelles occasions manquées pour la France d'accompagner ses agriculteurs dans la transition vers l'agroécologie, pour une agriculture significativement moins polluante et plus résiliente face au changement climatique »

Ah mais il paraîtrait que la France va « devenir une grande nation écologique » d'après le président sortant réélu, lors de son discours le soir même de sa réélection.

Ça commence pourtant plutôt mal de ce côté-là. En effet, ouvrons les guillemets « *La Commission européenne a rendu publique, jeudi 28 avril, la réponse du ministère français de l'agriculture aux observations formulées par l'exécutif européen sur la mise en œuvre, par la France, de la politique agricole commune (PAC) qui s'appliquera entre 2023 et 2027. Le 31 mars, Bruxelles avait demandé à Paris de revoir sa copie, estimant que son plan stratégique national (PSN) – déclinaison nationale de la PAC – manquait d'ambition climatique et environnementale. Le ministre français de l'agriculture, Julien Denormandie, campe sur ses positions, et conteste même à la Commission son rôle de contrôle dans l'application de la PAC.* » (Le Monde 5 mai 2022). Sans commentaire.

Et que dire des crises sanitaires qui se succèdent. Une fois de plus, les leçons des précédentes crises n'ont pas été retenues, notamment l'influenza aviaire, les services de l'État sont débordés, le manque de moyens manifeste et l'appel au volontariat pour éteindre les incendies n'est pas à la hauteur des enjeux. Quand l'État prendra-t-il ses responsabilités en imposant une nouvelle organisation de la filière ?

Les scandales alimentaires se sont multipliés au cours de ces dernières années et le procès de Castel viande sur la remballe vient de se tenir à Nantes la semaine dernière. Le jugement sera prononcé le 30 juin prochain. L'État a-t-il retenu la leçon en renforçant les contrôles ? NON. La Cour des comptes a pourtant alerté à plusieurs reprises : « Des insuffisances subsistent à toutes les étapes de la chaîne de contrôle de la sécurité sanitaire de l'alimentation, depuis les autocontrôles réalisés par les entreprises jusqu'à la publication des résultats des inspections »

Triste constat des politiques menées au cours de ces dernières années qui mettent en danger la population et les filières !

Enfin, la verticalité du pouvoir appliquée jusqu'à présent par le président sortant réélu et son absence de prise en compte des revendications des corps intermédiaires comme des oppositions aura également pesé lourd dans cette séquence démocratique et dans la crise institutionnelle que nous traversons.

Ah mais il paraîtrait que le changement de méthode, c'est maintenant.

Nous sommes donc prêts à participer à ce changement, comme la FSU l'a toujours été, pour montrer qu'en pesant dans le débat démocratique du ministère, la voix de nos collègues compte et qu'elle est entendue. Pour cela, il est pour nous un préalable, un impondérable, à savoir comme évoqué en DL intersyndicale que les élections professionnelles soient le plus représentatives possibles et la participation à ces élections doit donc être l'objectif premier de notre ministère. Or, force est de constater que cela reste encore à démontrer.

Pour terminer, bouclons la boucle en indiquant que ne pas tenir compte des alertes, revendications et aspirations exprimées plus haut, revient à renforcer la spirale de crise démocratique à laquelle nous venons d'assister à nouveau et dont personne ici ne souhaite qu'elle se solde par une faillite.